

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 juillet 2021

## GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4389)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 1067

présenté par  
Mme Thill

-----

**ARTICLE PREMIER**

Supprimer les alinéas 2 à 34.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Parce que le gouvernement n'a pas su convaincre et prévoir, parce que les doses n'ont pas été suffisantes à un moment donné, parce que ceux qui ont voulu se faire vacciner en juin et juillet ne l'ont pas fait puisque le gouvernement disait que l'on ne pourrait faire la 2ème dose sur les lieux de vacances, parce qu'on nous informait de délais entre les 2 doses qui sont maintenant différents, aujourd'hui on instaure un pass sanitaire contraignant pour tous parce que même si l'on veut bien se faire vacciner, chaque français ne le pourra pas.

Par ailleurs, les ARS nous signalent que les doses disponibles ne sont pas suffisantes face à l'afflux de demandes de rendez-vous. Ainsi, parce que l'on n'a pas prévu et pas planifié, les français doivent maintenant subir ce pass sanitaire injuste.

Le pass sanitaire sur lequel on pouvait être favorable, tel que proposé par le groupe UDI en fin d'année dernière est, avec ce projet de loi, préjudiciable, contraire aux principes même de notre liberté et présente de nombreuses incohérences. Aujourd'hui au lieu de convaincre, on contraint et on divise les Français. Le pass sanitaire généralisé tel que défini dans ce projet de loi est inacceptable sur le plan moral et éthique. En effet, le pass sanitaire aussi contraignant que proposé ici conditionne les droits de nos concitoyens à leur état de santé, en supprimant leur liberté de circulation, et leur droit à l'anonymat.

Tant sur la forme que sur le fond, l'instauration et les conditions de mises en place de ce pass sanitaire devraient être revues en profondeur car imposer au Parlement la discussion sur un texte aussi important relatif aux libertés publiques en moins de 48h est une réelle atteinte à notre

démocratie et s'est bafouer le rôle des parlementaires. La gestion de la crise ne peut se faire au détriment de la vie au quotidien des Français et de leurs libertés fondamentales sans un réel débat.